

# COM' COM'

Le magazine de Combrailles, Sioule et Morge

2021  
Numéro 1

*dossier*

## Fonctionnement de la communauté de communes



### En bref

Les dernières actualités



### Nos services

Pour toute la famille  
au quotidien



### Le territoire

Un projet concerté

# numéros utiles

- SIÈGE ADMINISTRATIF DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE  
secretariat-general@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 99 19
- ANTENNE ADMINISTRATIVE DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE  
accueil-combronde@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 97 19 30
- SERVICE ENFANCE-JEUNESSE  
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 97 19 30
- MICRO CRÈCHE  
microcreche@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 33 99 37
- RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS  
ram@comcom-csm.fr  
Combronde - tél. : 04 73 97 36 67  
Manzat - tél. : 04 73 86 52 07
- CENTRE AQUATIQUE  
piscine@comcom-csm.fr  
tél. : 09 65 01 64 38
- CINÉMA "LA VIOUZE"  
cinema@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 77 54
- SALLE DE SPECTACLE - LA PASSERELLE  
la-passerelle@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 85 53 72
- RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE  
mediatheque-combronde@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 33 35 76  
mediatheque-manzat@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 99 28
- CIAS - ACTION SOCIALE  
cias@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 97 19 67
- EHPADs INTERCOMMUNAUX "LES ORCHIS" - COMBRONDE  
ehpad-combronde@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 97 11 53
- LES ANCIZES-COMPS  
ehpad-ancizes@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 81 59
- "LE MONTEL" - MANZAT  
ehpad-manzat@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 57 45

## sommaire



## n°1 février 2021

- 04 | En bref
- 07 | Dossier  
Présentation de Combrailles, Sioule et Morge
- 10 | Enfance  
Jeunesse
- 12 | Culture
- 13 | Action Sociale
- 15 | Projet de territoire  
Une démarche concertée

## edito



L'année qui vient de se refermer restera, pour tous, une année mouvementée et bouleversée par une pandémie mondiale. Nous avons subi cette crise sanitaire mais nous avons su être solidaires pour affronter ce virus et ses effets sur notre vie quotidienne. J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui chaque jour contribuent (ou ont contribué sur certaines périodes de l'année écoulée) à la gestion de cette crise, à la survie de nos entreprises et de nos commerces ainsi qu'au maintien du service public au bénéfice des plus vulnérables et de tous les habitants de nos communes.

En 2021, nous allons devoir agir ensemble, en faisant preuve de responsabilité, de citoyenneté, de raison et de solidarité encore plus grande, pour vaincre définitivement cette maladie et affronter les conséquences immédiates qui portent un nouveau coup dur à notre économie, à notre vie sociale et à nos territoires.

En juillet dernier, mes collègues élus intercommunaux, issus des conseils municipaux de nos 29 communes, m'ont choisi pour présider la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* et son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). C'est pour moi, maire de la commune de Gimeaux, une grande responsabilité et une grande fierté. Seul, je ne pourrai pas, de toute évidence, affronter la réalité du lendemain de cette année passée ; la période incite à partager les tâches, à coopérer, à échanger, à se faire mutuellement confiance et à agir ensemble. Les 8 vice-présidents, les conseillers communautaires et les conseillers municipaux sont là, à mes côtés, pour que le maintien des services destinés à tous soit au cœur de notre action commune. *Combrailles, Sioule et Morge* doit rester une structure de proximité à destination des communes et de leurs habitants.

Je n'oublie pas que nous devons soutenir et développer l'activité économique dans nos communes en nous inscrivant dans une démarche de transition écologique assumée et partagée. Nous devons avoir, ensemble, l'ambition qu'il fasse encore bon vivre sur ce territoire et qu'il fasse un peu mieux vivre, ici qu'ailleurs, pour accueillir de nouvelles populations et de nouvelles activités économiques.

Ce ne sera pas simple mais je mettrai toute mon énergie à ce que nos territoires et nos Combrailles restent « debout ». Comptez sur moi !

Ce 1<sup>er</sup> numéro du nouveau magazine communautaire doit vous permettre de mieux connaître votre communauté de communes et ses services, vos élus et l'actualité de notre territoire.

Mobilisons-nous tous pour que 2021 soit une année porteuse d'espoir en l'avenir.

**Sébastien Guillot**  
Président de *Combrailles, Sioule et Morge*

## VIADUC DES FADES *Vélorail* Le saviez-vous ?



Une balade inédite sur un parcours de 15 km aller-retour avec une vue à couper le souffle, c'est ce que propose le vélorail électrique du viaduc des Fades. Les sensations sont garanties avec cette activité à partager en famille ou entre amis sur ce site emblématique des Combrailles et de la région.

Situé sur la commune des Ancizes-Comps, le viaduc des Fades (ancienne voie ferroviaire inexploitée depuis 2007) est sélectionné comme site emblématique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes par la Mission Stéphane BERN en 2019. Il a été réhabilité en ligne de vélorail par Combrailles, Sioule et Morge en lien avec le SMAD des Combrailles.

L'exploitation du site a été contractualisée avec l'entreprise Ecoloisirs.

D'autres travaux sont à venir, avec notamment la sécurisation de l'accès au viaduc pour les piétons, et la réhabilitation de la gare des Ancizes. Une étroite collaboration est entretenue avec la Fondation du Patrimoine, qui gère localement l'attribution de 500.000 € dédiée au projet par la mission Bern.

Le vélorail ouvre ses portes à partir du 1er avril. Départ de la gare des Ancizes  
[www.ecoloisirs.fr](http://www.ecoloisirs.fr) - 06 60 54 33 29

## Des travaux d'extension au "Jardin des Coccinelles", microcrèche intercommunale

Située sur la commune de Davayat, la microcrèche "Le Jardin des Coccinelles" accueille quotidiennement des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Pour assurer le confort nécessaire et adapté aux besoins des enfants, tout en facilitant les pratiques éducatives, la communauté de communes s'est engagée dans la construction d'une extension, et de réaménagements des espaces extérieurs. Chaque journée, 10 enfants profitent de cette structure. Pour ces travaux, 6 entreprises interviennent sous la maîtrise d'oeuvre du cabinet d'architecte NEUMANN. Le montant total des travaux s'élève à 105 283,16 € HT, avec l'accompagnement financier (à hauteur de 65%) de l'Etat et du Département du Puy-de-Dôme.

Cette extension permettra notamment aux "petits" usagers de la micro crèche de profiter d'une salle d'activité supplémentaire de 20m<sup>2</sup> et d'un espace de rangement de 10m<sup>2</sup>.



## Restauration collective

Plus des 3/4 des Français souhaitent des produits bio en restauration scolaire, sur le lieu de travail, à l'hôpital ou encore en maison de retraite.

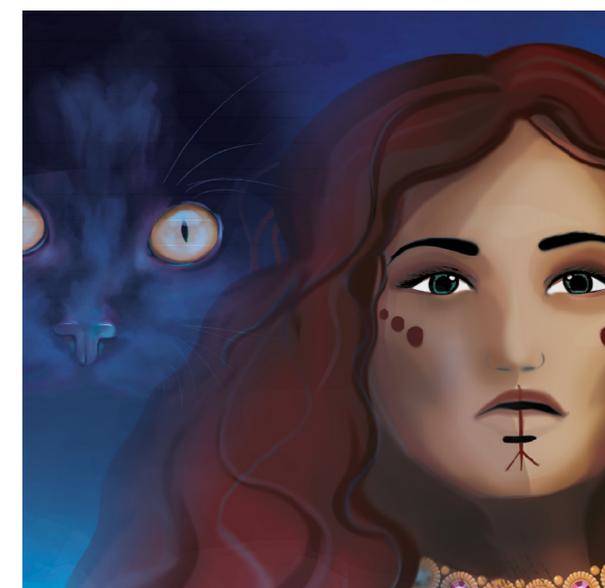
Faire du bio et du local, ce sont les incontournables de la restauration collective de demain ; Combrailles, Sioule et Morge s'est déjà engagée dans cette démarche. Les repas (destinés aux enfants scolarisés, bénéficiaires du service de portage de repas à domicile, résidents des EHPADs et enfants des Accueils de Loisirs) sont réalisés par les services de la communauté de communes. Ils sont élaborés à partir de produits frais, en privilégiant les circuits courts.

L'approvisionnement local reste un des objectifs principaux du schéma de développement du service.

Côté « cantines », au cours de ces dernières années, les sites de production se sont développés et la mise aux normes ou réhabilitation d'un certain nombre des réfectoires présents sur le territoire ont été réalisées. Le service Restauration collective met en place un système de fonctionnement cohérent pour mieux maîtriser la qualité des repas servis, améliorer les conditions d'accueil des enfants tout en leur proposant des animations de sensibilisation (gaspillage alimentaire, « bien manger » local, éducation aux goûts).



Non, vous ne rêvez pas : le métal, c'est aussi possible avec des instruments « classiques » comme la trompette, le trombone, la clarinette, le tuba, le cor d'harmonie, le basson, le saxophone et même la flûte !



## Musique métal au goût scandinave

Chaque année, élèves et professeurs des Ecoles de Musique ("Société Lyrique de Combronde" et "Union Musicale en Combrailles") travaillent à la création d'un spectacle. Après l'Histoire du Cirque en 2020, la mythologie nordique et la musique rock « métal » seront à l'honneur en 2021, sous la forme d'un conte musical autour de la déesse Freyja – figure mythologique scandinave. S'appuyant sur le répertoire d'une

dizaine de groupes de musique « métal » (dont Brothers of Metal, Machine Head, Haggard...), à découvrir ou à re-découvrir, élèves et professeurs seront les interprètes musicaux et acteurs de ce prochain spectacle, qui mêlera également scènes théâtrales et projections vidéo...

Au-delà du « travail musical » en cours - concernant cette nouvelle création - les élèves des Ecoles de Musique participent également à l'élaboration du « Livret de

Présentation » de ce prochain spectacle.

Une fresque mythologique mêlant musiques, théâtre, vidéos... à découvrir le 20 mars 2021 à 17h30 et à 20h30 au Cinéma intercommunal "La Viouze".

Ce programme est susceptible d'évoluer selon la situation sanitaire.

[unionmusicale@gmail.com](mailto:unionmusicale@gmail.com)  
06 33 12 58 28



Insertion architecturale : CRR Architecte



RÉSEAUX SOCIAUX

La com' com' est aussi sur Facebook !

@combraillessiouleetmorge

AMÉNAGEMENT & SÉCURISATION

**EHPAD** - Ancizes-Comps

Après une étude de faisabilité et une large concertation auprès des partenaires associatifs, sociaux et institutionnels, le projet de construction d'un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est maintenant acté.

Cette nouvelle structure, implantée sur la commune des Ancizes-Comps, permettra entre autres d'augmenter les capacités d'accueil à 41 personnes.

Le projet est piloté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale qui a confié l'assistance de maîtrise d'ouvrage et la mission de programmation à Assemblia (entreprise publique locale).

Ce nouvel EHPAD sera situé au carrefour de la rue des Fades et celle de la Brousse. Le début des travaux, lui, est programmé pour septembre 2021, après la consultation des entreprises prévue au premier trimestre de cette année.

Le montant estimé des travaux s'élève à 5M€.

ENVIRONNEMENT

Plan Climat Air Énergie Territorial



Fin 2018, la communauté de communes a décidé de co-construire, avec notamment les citoyens, les associations et les professionnels, son PCAET. Une stratégie a été définie pour que d'ici 2050, le territoire se soit adapté au changement climatique, la qualité de l'air ait été préservée, la quantité d'énergie renouvelable produite sur notre territoire soit supérieure à la quantité d'énergie consommée. Des actions ont déjà été réalisées : aide à l'isolation des logements, audit énergétique et évaluation du potentiel photovoltaïque des bâtiments publics, modernisation du système de chauffage de la piscine... Les actions prévues pour 2021 sont : l'achat de véhicules propres, la création d'un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat, l'investissement dans des centrales photovoltaïques au sol et en toiture, la mise en place du télétravail. D'autres réflexions portent sur la gestion de l'eau, la mobilité et la biodiversité. Pour mener à bien ce PCAET, tous les acteurs du territoire doivent agir ; la communauté de communes assurera l'animation qui devra mettre de créer des dynamiques.

MILIEUX AQUATIQUES

**GEMAPI** - Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Depuis 2018, la communauté de communes est compétente en matière de GEMAPI : aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; entretien et aménagement des cours d'eau, lacs ou plans d'eau ; protection et restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Combrailles, Sioule et Morge est engagée avec ses voisins dans des contrats territoriaux afin d'améliorer ou préserver la qualité des masses

d'eau, sur les bassins de la Sioule d'une part avec Chavanon Combrailles et Volcans, Dôme Sancy Artense, Pays de Saint-Eloy et Saint-Pourçain Sioule Limagne, et sur celui de la Morge d'autre part, avec Riom Limagne et Volcan, Plaine Limagne et Vichy Communauté. Sur chacun de ces territoires, un diagnostic permet de définir une stratégie à moyen terme et un programme d'actions sur 3 ans. Concernant la Morge et la Sioule, un

contrat territorial sera mis en œuvre dès 2021. Il prévoit des actions de restauration de ripisylve (végétation des berges), renaturation des cours d'eau, création de points d'abreuvement, mais aussi de nombreuses études sur la qualité de l'eau ou encore la création d'un poste d'animateur pour faciliter la transition de l'agriculture. Pour la Sioule, le contrat devrait être signé début 2022. Ces actions sont financées par la taxe GEMAPI, comme le prévoit la loi.

DOSSIER

**COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE**

Née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la fusion de Côtes de Combrailles, de Manzat Communauté étendue à 8 communes issues du Pays de Menat, la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge est une collectivité locale réorganisée en espace de solidarité entre les 29 communes qui la composent, pour partager moyens et services.

La communauté de communes est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), qui dispose d'une fiscalité propre.

Chaque intercommunalité décide de ses axes de développement, et si certaines s'engagent dans l'investissement, Combrailles, Sioule et Morge, elle, a mis les habitants au cœur de son fonctionnement en devenant une communauté de communes dite "de services".

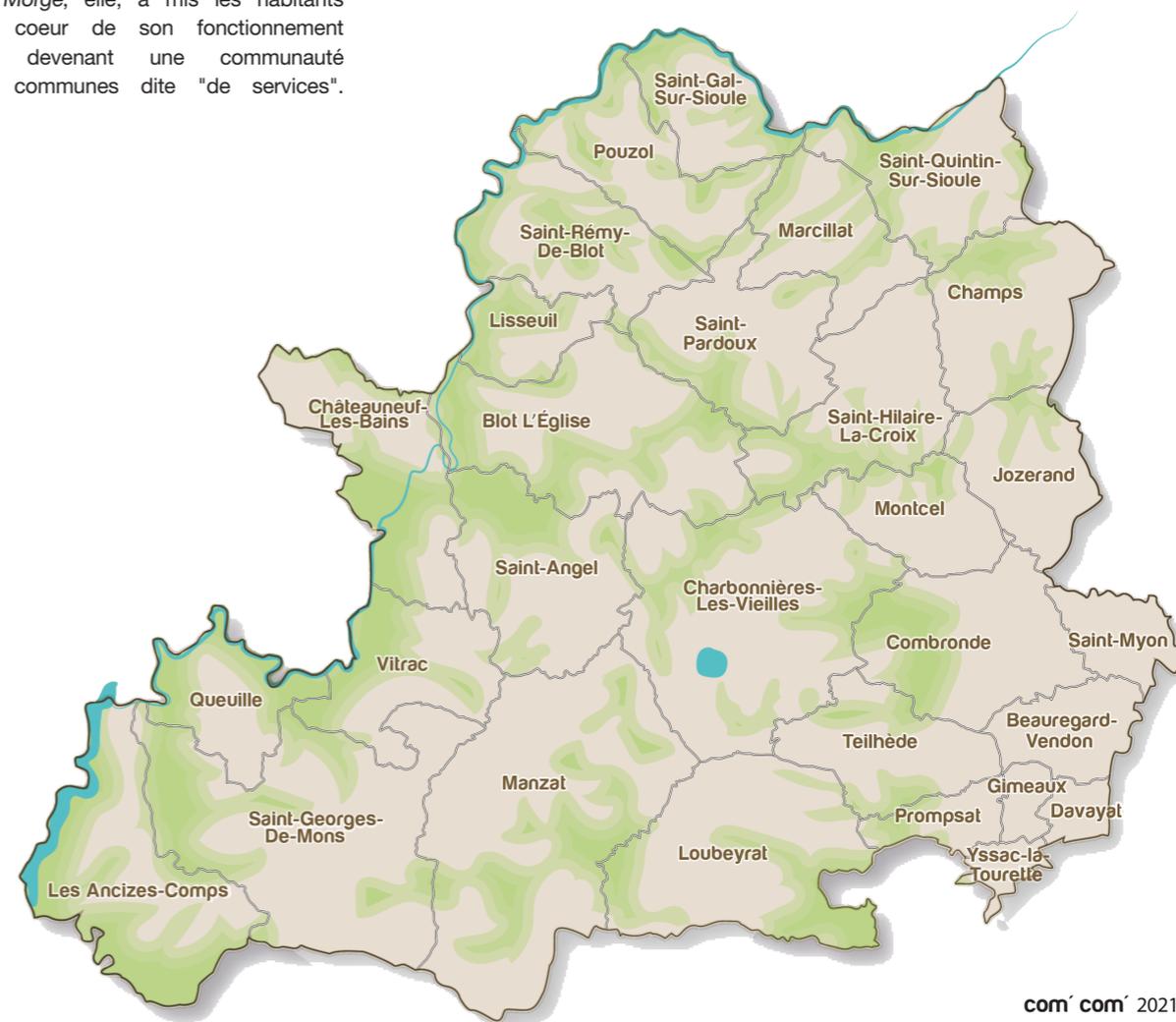
Représentée par 69 élus communautaires (47 titulaires et 22 suppléants), elle intervient dans l'intérêt des 18 705 habitants du territoire étendu sur 435 km<sup>2</sup>.

Qui décide ?

Chaque commune dispose d'un nombre de sièges défini par la loi au sein du conseil communautaire. Les communes y sont représentées par des conseillers municipaux. C'est le conseil communautaire qui prend les décisions. L'installation du conseil communautaire a lieu à la suite des élections municipales (en juillet 2020 pour Combrailles, Sioule et Morge). Au sein du conseil sont ensuite élus président et vice-présidents. Des commissions thématiques ouvertes aux conseillers municipaux, sont alors mises en place.

Quel est le rôle de la com' com' ?

Elle intervient au quotidien auprès de l'ensemble des habitants, en complément des communes, et selon les domaines de compétences qui lui sont confiés : voirie, travaux, activités périscolaires, sport, social, accompagnement et aide à domicile ...



# Une communauté de communes de services

Les domaines d'intervention de la communauté de communes (aussi appelés "compétences") sont définis par les communes qui ont souhaité mutualiser des services à la population. Ainsi, la communauté de communes intervient autour de thématiques précises, en lien direct avec la vie quotidienne des habitants, mais également avec la volonté d'aménager et de développer le territoire.



## SOLIDARITÉ DES VALEURS COMMUNES

Le fonctionnement harmonieux et efficace de Combrailles, Sioule et Morge s'appuie sur des relations étroites avec les communes membres. Celles-ci sont définies et consignées dans un pacte de gouvernance débattu au sein du conseil communautaire. Document de référence, ce pacte de gouvernance formalise les valeurs partagées guidant les actions intercommunales. Proximité, solidarité, équité entre les communes, respect et concertation en forment la ligne conductrice. Les élus municipaux sont impliqués dans la vie intercommunale, portant ainsi plus haut la voix des habitants.

Les échanges entre Combrailles, Sioule et Morge et les communes qui la composent

sont quotidiens, grâce notamment à ses différentes instances comme les commissions, le conseil communautaire, mais également la "conférence des maires", lors de laquelle les maires se réunissent pour débattre et échanger sur les grandes orientations stratégiques du territoire.

Au service de ses communes, la communauté de communes offre, à celles qui le souhaitent, un soutien avec la mise à disposition de "services mutualisés". C'est le cas notamment pour l'instruction des autorisations d'urbanisme ou encore la gestion des ressources humaines.

C'est dans cette dynamique de coopération et d'entraide que Combrailles, Sioule et Morge inscrit son fonctionnement.



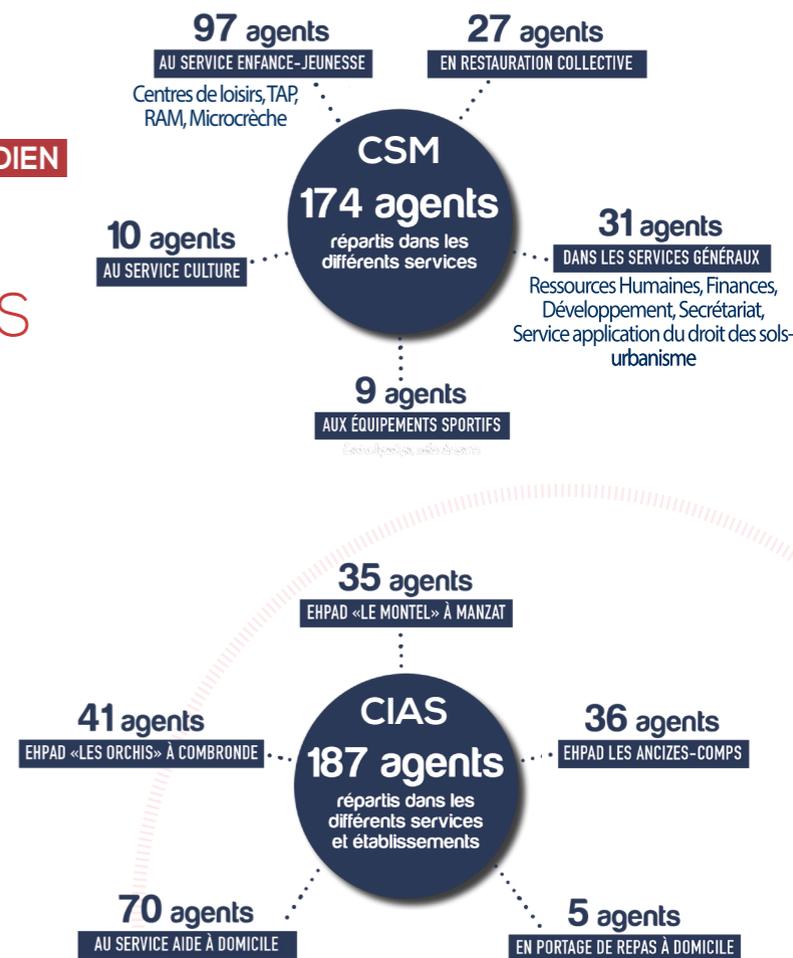
### DES AGENTS AU SERVICE DU QUOTIDIEN

## 2 STRUCTURES, PLUS DE 350 AGENTS

Deux grands secteurs d'activités caractérisent Combrailles, Sioule et Morge : un premier, "généraliste" et un second axé sur les actions sociales : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Si le CIAS n'a pas vocation à remplacer les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), il a pour mission de proposer des services complémentaires au bénéfice des habitants.

Ainsi, ce sont plus de 350 agents qui oeuvrent au quotidien au service de la population.



# Des services au quotidien

Au plus près de leurs attentes et besoins, la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge accompagne les habitants au quotidien grâce à ses différents services. De l'aménagement de l'espace au développement économique local, de l'enfance-jeunesse aux sports – en passant par la culture et le social – ce sont plus de 20 services qui sont proposés sur le territoire intercommunal.



## Démarches en ligne

### Portail Famille

Porte d'entrée digitale vers l'ensemble des services de l'Enfance-Jeunesse, il permet aux familles d'inscrire leurs enfants scolarisés aux activités périscolaires, mais également à la "cantine" et de disposer d'un espace personnalisé, réservé à l'ensemble des démarches administratives et financières.

**Bon à savoir :** vous pouvez effectuer le paiement par prélèvement automatique. Pour cela, rendez-vous sur le site [www.combrailles-sioule-morge.fr](http://www.combrailles-sioule-morge.fr) à la rubrique "Portail Famille".

## ENFANCE - JEUNESSE

### ACCUEILS de Loisirs

Le service Enfance – Jeunesse accompagne les enfants tout au long de leur scolarité, en proposant des accueils et des animations adaptés.

#### Pour les enfants scolarisés

Temps d'activités périscolaires (TAP) et d'accueils périscolaires/garderie matins et soirs dans la majorité des écoles du territoire, activités et animations les mercredis, sont encadrés par plus de 90 agents de Combrailles, Sioule et Morge.

#### Les Accueils de Loisirs

Durant les vacances scolaires (ou lors de "sorties exceptionnelles"), des programmes spécifiques sont proposés pour les enfants de 3 à 12 ans : activités sportives, culturelles et manuelles, stages thématiques, séjours à l'extérieur... Et pour les ados (12-16 ans), des lieux d'accueil ouverts (Les Ancizes-Comps, Manzat, Beauregard-Vendon...) et des activités/animations leur sont plus particulièrement dédiées...

[alsh-inscriptions@comcom-csm.fr](mailto:alsh-inscriptions@comcom-csm.fr)

### Bientôt des travaux sur le site ALSH de La Passerelle

Le site d'Accueil de Loisirs situé à La Passerelle se prépare à faire peau neuve : des travaux sont prévus pour réaménager les locaux, les rendre plus fonctionnels et améliorer le confort des enfants. L'appel d'offres pour signer les marchés de travaux avec les entreprises est sur le point d'être lancé. Le site permet d'accueillir 75 enfants et 20 ados.

Au programme des travaux : la création d'une salle à manger avec office indépendant des salles d'activités et la répartition d'espace en deux entités distinctes (Maternelles et Élémentaires). Le bâtiment disposera également d'une entrée dédiée à l'ALSH, évitant ainsi le brassage des différents publics.

Le montant des travaux est estimé à 225 073,75 € HT, avec l'accompagnement financier de l'Etat, de la CAF et du Département à hauteur de 78%.

## PETITE - ENFANCE

### MICROCRÈCHE ET RÉSEAU D'ASSISTANTS MATERNELS



#### Microcrèche "Le Jardin des Coccinelles"

Située sur la commune de Davayat, elle accueille (de manière régulière, occasionnelle ou en cas d'urgence) des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Le respect du rythme de vie de l'enfant et l'accompagnement vers l'autonomie sont au cœur du projet éducatif de la microcrèche – dont l'équipe encadrante est composée de 4 professionnels de la petite enfance.

[microcreche@comcom-csm.fr](mailto:microcreche@comcom-csm.fr)



#### RAM - Bulle des P'tits Combrailoux

Encadré par 2 agents répartis sur le secteur de Combronde et de Manzat, le Relais d'Assistants Maternels informe, conseille, accompagne et propose un programme d'animations transmis aux assistants maternels et aux parents.

[ram@comcom-csm.fr](mailto:ram@comcom-csm.fr)

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### LE CENTRE AQUATIQUE

Avec ses 2 bassins, son toboggan aquatique et sa pataugeoire, le Centre Aquatique permet à toutes et tous de pratiquer différentes activités sportives et de loisirs.

Les maîtres-nageurs proposent également des leçons de natation et des animations : "aquabike", "aquajogging" et des séances dédiées aux "bébés-nageurs".

Le Centre Aquatique accueille également les enfants dans le cadre scolaire, les centres de loisirs et les activités du club résident (CASGA – Club Aquanautique Saint-Georges / Les Ancizes). Il est le premier, dans le département, à s'être inscrit dans une démarche d'amélioration et de performance énergétiques : le CPE (Contrat de Performance Énergétique), un outil

innovant qui contribue à la réduction de consommation tout en améliorant l'efficacité énergétique du bâtiment (récupération de chaleur et réduction des consommations de gaz, d'électricité et d'eau). Ce contrat de performance énergétique doit atteindre le seuil de 40% d'économie.

La sécurité et le confort des baigneurs, la fiabilité et la performance énergétique ont été les piliers de ce projet maintenant largement reconnu par les autres collectivités.

**Centre Aquatique Intercommunal**  
Rue des Grelières  
63 780 Saint-Georges-de-Mons  
[piscine@comcom-csm.fr](mailto:piscine@comcom-csm.fr)  
04 73 86 70 47

## Concernant le sport

### Salles de Sport et associations

En plus du Centre Aquatique, la communauté de communes compte 3 salles de Sport, mises à disposition des associations et des établissements scolaires (écoles et collèges), tout au long de l'année :

- La salle de Sport située à Manzat
- La salle de Sport située aux Ancizes-Comps
- La salle multisports de la Passerelle, située à Pouzol

Combrailles, Sioule et Morge, par l'intermédiaire d'un fonds de concours, soutient financièrement les gymnases communaux situés à Combronde et à Saint-Georges-de-Mons.

La communauté de communes apporte également son aide aux associations sportives disposant d'une section jeunes (-18 ans), en mettant notamment à leur disposition des véhicules pour le transport des jeunes licenciés à l'occasion de tournois ou de déplacements sur de longues distances. Elle fournit aussi des dotations aux manifestations sportives.

SPECTACLES VIVANTS

# LA PASSERELLE, PASSEUR DE CULTURE

Située sur la commune de Pouzol - en amont du Pont de Menat - La Passerelle a une capacité d'accueil de 102 places et propose une programmation culturelle, de septembre à juin : spectacles vivants, musiques, cirque contemporain... , à destination de tous les publics (y compris jeune public et scolaire), ainsi qu'une séance mensuelle de cinéma. Elle accueille également des

"résidences d'artistes" - artistes engagés dans un processus de création. Elle jouit d'une forte reconnaissance et réputation auprès du public et dans les milieux artistiques.

**La Passerelle, salle de spectacle  
Le Pont de Menat - 63440 Pouzol  
la-passerelle@comcom-csm.fr  
04 73 85 53 72**



Crédit photo : M.Boulais

CINÉMA

# La Viouze

Combien de territoires ruraux peuvent s'enorgueillir de disposer d'un équipement cinématographique de 300 places et de pouvoir proposer une programmation destinée à promouvoir le cinéma indépendant ? Située sur la commune des Ancizes-Comps, cette (incontournable !) salle de cinéma intercommunale, ouverte toute l'année, propose la même programmation que les salles de cinéma urbaines, adaptée à toutes les tranches d'âge, permettant de satisfaire tous les publics.

En plus des projections de films grand public, films jeune public, mais également de films d'art et d'essai, "La Viouze" propose des animations spécifiques autour du cinéma : ciné-débat en présence de réalisateurs, ciné-seniors, ciné-goûters-juniors et son festival annuel "Les Gamins de la Viouze".

Toute la programmation est disponible sur [www.cinimalaviouze.fr](http://www.cinimalaviouze.fr)

**Cinéma La Viouze, Avenue de la Gare  
63770 Les Ancizes-Comps  
cinema@comcom-csm.fr  
04 73 86 77 54**



MÉDIATHÈQUES

# LECTURE PUBLIQUE

Sous la dénomination Réseau de Lecture Publique, Combrailles, Sioule et Morge coordonne l'activité des 2 médiathèques « têtes de réseau » situées à Combronde et à Manzat, sous la houlette de 5 agents.

Véritable service de proximité, le Réseau de Lecture compte treize médiathèques-relais réparties sur

l'ensemble du territoire. Elles sont animées par plus de 80 bénévoles et sont situées sur les communes de Beauregard-Vendon, Champs, Gimeaux, Les Ancizes-Comps, Loubeyrat, Prompsat, Queuille, Saint-Georges-de-Mons, Saint-Angel, Saint-Pardoux, Teilhède, Vitrac et Yssac-la-Tourette.

Le Réseau de Lecture Publique offre un accès libre et gratuit aux prêts de livres et autres documents, aux divers fonds documentaires ainsi qu'aux animations orientées autour de 4 axes principaux : la lecture, les expositions, les spectacles et les ateliers de sensibilisation et de découverte.



**Médiathèque Combronde**  
Centre de ressources du patrimoine du Pays des Combrailles  
[mediatheque-combronde@comcom-csm.fr](mailto:mediatheque-combronde@comcom-csm.fr)  
04 73 33 35 76

**Médiathèque Manzat**  
[mediatheque-manzat@comcom-csm.fr](mailto:mediatheque-manzat@comcom-csm.fr)  
04 73 86 99 28

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

# ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Combrailles, Sioule et Morge gère 3 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPADs) :

- "Les Orchis", situé à Combronde, avec une capacité de 27 lits.
- "Le Montel" situé à Manzat avec une capacité de 41 lits.
- l'EHPAD Les Ancizes-Comps, avec une capacité de 34 lits.

Les souhaits et les attentes des résidents accueillis sont au coeur des préoccupations des 112 agents qui travaillent au quotidien au service de ces personnes. Les établissements font appel également à des intervenants extérieurs : médecins, kinésithérapeutes, psychologues, pédicures, coiffeurs, ergothérapeutes, psychomotriciens, bénévoles...

Ces trois établissements sont éligibles à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et entièrement habilités à l'aide sociale. Ils accueillent les personnes dépendantes, généralement dès 60 ans (ou en amont, sur dérogation).

Tous sont soumis à des évaluations régulières, garantissant le respect des normes de sécurité, d'hygiène et de confort.

**"Les Orchis" - Combronde**  
[ehpad-combronde@comcom-csm.fr](mailto:ehpad-combronde@comcom-csm.fr)  
04 73 97 11 53

**EHPAD - Les Ancizes-Comps**  
[ehpad-ancizes@comcom-csm.fr](mailto:ehpad-ancizes@comcom-csm.fr)  
04 73 86 81 59

**"Le Montel" - Manzat**  
[ehpad-manzat@comcom-csm.fr](mailto:ehpad-manzat@comcom-csm.fr)  
04 73 86 57 45





## MAINTIEN à domicile

Pour accompagner au quotidien les personnes âgées dépendantes, les personnes en situation de handicap (permanent ou ponctuel) ou de dépendance momentanée, 75 agents du CIAS assurent les services à domicile.

Au-delà de l'aide aux gestes et actes quotidiens, la qualité de vie et le bien-être des bénéficiaires passent également par le maintien, voire dans certains cas, la reconstruction du lien social. Dans ce cadre, le Centre Intercommunal d'Action Sociale propose des services de "maintien à domicile". En 2020, 385 personnes en ont bénéficié.

### Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Pour les activités courantes, les actes essentiels et relationnels du quotidien, le service d'aide et d'accompagnement à domicile intervient 7j/7, de 7h à 20h. Une évaluation adaptée aux besoins et aux attentes des personnes est systématiquement proposée. Un accompagnement administratif est également disponible,

pour vous guider dans vos démarches de financement.

### Portage de repas

Organisé en "liaison froide", le service de Portage de Repas intervient sur l'ensemble du territoire. Les repas, confectionnés dans les cuisines intercommunales, sont complets et adaptés aux besoins nutritionnels des bénéficiaires. La mise en place de ce service est rapide (maximum 4 jours).



### Bon à savoir

#### Dispositif complémentaire

Le CIAS complète son offre en participant financièrement - au côté des bénéficiaires - au dispositif "Relais Télé-Assistance". Il permet aux personnes âgées isolées de plus de 65 ans, aux personnes reconnues en situation de handicap à plus de 80%, d'avoir un accès permanent à une ligne directe d'écoute et d'assistance du CODIS-SAMU.

Fin novembre, la dernière collecte sur le territoire, a permis de récolter un peu plus de 3 tonnes de denrées alimentaires.

Merci à tous pour votre générosité !



## SOLIDARITÉ

En collaboration avec la Banque Alimentaire Auvergne de Clermont-Ferrand, le CIAS de Combrailles, Sioule et Morge apporte une aide - sous forme de "colis d'urgence" (produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien) - aux personnes en difficulté financière ponctuelle, dont la situation est suivie et accompagnée par des travailleurs sociaux.

La banque alimentaire a plusieurs objectifs. Elle aide de façon ponctuelle, mais elle facilite également l'accès à des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Elle apporte également un accompagnement social et un suivi des personnes en partenariat avec les autres structures sociales.

cias@comcom-csm.fr  
04 73 97 19 67

## PROJET DE TERRITOIRE

# UNE DÉMARCHÉ DE CONCERTATION ENGAGÉE

Notion vaste, un Projet de Territoire est un outil visant à élaborer une feuille de route sur une période donnée. Suite aux élections municipales et intercommunales de 2020, un nouveau mandat débute pour les élus, et avec eux, une nouvelle vision du territoire pour lequel ils se sont engagés.

En cela, le Projet de Territoire est un document politique et fédérateur pour lequel Combrailles, Sioule et Morge a lancé sa démarche d'élaboration, avec l'aide du bureau d'étude KPMG.

Si les secteurs visés par le projet concernent principalement les domaines de compétences de la communauté de communes, il prend également en compte l'environnement global de son territoire, afin d'adapter au mieux ses actions futures.

Il permettra d'affirmer l'identité de la collectivité tout en valorisant réellement la cohésion et la proximité que Combrailles, Sioule et Morge a avec les communes qui la composent. Il formalisera une stratégie de développement adaptée et déterminera les enjeux principaux et prioritaires.

### Définir les enjeux du territoire

Si un projet de ce type détermine les modalités de l'action intercommunale, il est avant tout fédérateur puisque son élaboration est concertée. En octobre dernier, les 369 élus municipaux se sont réunis pour le lancement du Projet de territoire. Un socle commun de connaissances de la communauté de communes et des enjeux actuels du territoire leur a été apporté par les services, mais également par le nouveau bureau communautaire. Une rencontre déterminante pour la suite de la construction d'un projet commun à l'échelle des 29 communes.

« Chacun doit pouvoir parler le même langage. C'est sur cette base-là, et grâce à l'investissement de chacun, que Combrailles, Sioule et Morge évoluera et continuera à être une communauté de communes de services. »

Sébastien Guillot,  
Président de Combrailles, Sioule et Morge



Ce projet de territoire, qui marquera le repère, le fil conducteur d'un projet partagé pour la durée du mandat par l'ensemble des acteurs du territoire, est élaboré sur plusieurs mois et se déclinera en plusieurs étapes.

Recensement des besoins et des attentes, état des lieux général, rencontres individuelles des maires, groupes de travail par thématique, tant de supports qui donneront ensuite une combinaison de données autour du diagnostic de territoire, de ses enjeux pour aboutir à une déclinaison en plans d'actions.

Ce projet de territoire 2020-2026 doit être approuvé au cours de l'été 2021.

Agriculteurs  
actifs ou retraités

# Vous souhaitez connaître les aides dédiées à la rénovation énergétique ?

Enfin un accompagnement  
dédié à la rénovation de votre  
logement !

**MSA SERVICES  
RHÔNE-ALPES**

Méline Bornua

04.75.75.68.51 / 06.19.76.87.44  
bornua.meline@msa-services.fr

**MSA SERVICES  
AUVERGNE**

Pascale Nejjar-Pernot

04.76.43.75.65 / 07.63.62.41.88  
pascale.nejjar-pernot@msaservices-auvergne.fr

# Aeéla

**ACCÉLÉRATEUR  
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE  
POUR LE LOGEMENT  
DES AGRICULTEURS**